CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC
SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS
DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Nom : Gallin
Prénom : Henri
Organisme :
Coordonnées :
Lieu : Parlanges
Date : 30 mars 2006

But : défense du cadre de vie de Parlanges et ses environs – lien avec les pouvoirs publics

Monsieur le Député,

Aucun de nous ne pouvant nous rendre ce soir à la réunion publique à Montélimar concernant le projet d'infrastructure routière de la région ,je me permets de vous faire part de notre position sur ces problèmes. Nous espérons qu'il en sera pris note .

1. Autoroute 7 :nous approuvons les prises de positions prises par le Conseil Régional et le Conseil Général de la Drôme qui étaient parues dans la presse il y a quelques temps et qui,… pour le moment…, souhaitaient une étude plus approfondie des moyens de communications existants dans la vallée du Rhône avant d'envisager un élargissement de l'A7 dans la plaine de Chabeuil et autres communes concernées.
2. nous vous rappelons également les demandes formulées par Mrs Morin maire de Montélier, Pertusa , maire de Chabeuil et avant eux Mr Badoit ainsi que les associations d'usagers du canton de Chabeuil demandant la création d'un accès et sortie sur la LACRA à hauteur de la route de Montélier. La vie économique évoluant sans cesse en lisière de Valence il apparaît aujourd'hui la nécessité de cette ouverture , non seulement pour les riverains qui sont obligés de faire un gros détour pour se rendre à leurs occupations locales, mais surtout, afin que les semis remorques venant de tous les coins d'Europe puissent rejoindre, sans défoncer les routes communales, la zone industrielle de Thabor à l'entrée de Valence , la zone industrielle de Montélier ainsi que les établissements Fargier en bordure de la route RD 119 , route de Montélier-Valence.

Si un compte rendu de cette rencontre devait être diffusé à l'issue de cette réunion , nous serions intéressé par une copie de celui-ci, voir même pour les autres actions de concertations qui pourraient avoir lieues.

En espérant que nos demandes soient prises en compte dans le débat actuel, recevez Monsieur le Député , nos salutations distinguées.

Le président Henri Gallin